

## République française

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNE DE REMAUVILLE

### **PROCÈS-VERBAL** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi neuf juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de REMAUVILLE, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Catherine PÉNIFAURE, Maire.

Date de la convocation : jeudi 25 mai 2023.

**Présent(s)** : Mme Catherine PÉNIFAURE, M. Jean-Sébastien DEPAUW, Mme Léone BOUVARD, M. Cyril COURBE, Mme Lisiane DAGUET, M. Marc-Antoine D'HALLUIN, M. Frédéric FROT, M. Stéphane MARTIGNON.

**Absent(s)** : Mme Michèle BANNERY et Mme Amandine LE FLAHEC.

**Pouvoir(s)** : Mme Carole LOVERGNE à Mme Léone BOUVARD.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Jean-Sébastien DEPAUW.

La séance de Conseil a débuté à 18 h 00.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Désignation d'1 délégué au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs,
- Désignation de 3 suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs,
- Informations et questions diverses.

---

#### **Élection d'un délégué au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs**

**2023/20**

---

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal a été convoqué, par décret, le 9 juin 2023 en vue de la désignation des délégués et suppléants qui intégreront le collège électoral du département de Seine-et-Marne chargé d'élire les sénateurs.

Mme le Maire lance un appel à candidature au titre de délégué et indique que Mme Carole LOVERGNE avait fait acte de candidature.  
Aucun autre membre du Conseil ne se présentant,

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants (à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante) :

Nombre de bulletins :	9
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9
Majorité absolue :	5

Résultat :

Mme Carole LOVERGNE : **9 voix**

**Mme Carole LOVERGNE est proclamée déléguée** au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

---

**Élection de 3 suppléants au sein du collège électoral  
chargé de procéder à l'élection des sénateurs**

**2023/21**

---

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal a été convoqué, par décret, le 9 juin 2023 en vue de la désignation des délégués et suppléants qui intégreront le collège électoral du département de Seine-et-Marne chargé d'élire les sénateurs.

Mme le Maire lance un appel à candidature au titre de la désignation des 3 suppléants.

Mme Léone BOUVARD, Mme Catherine PÉNIFAURE et M. Jean-Sébastien DEPAUW, ont fait savoir qu'ils étaient candidats.

Aucun autre membre du Conseil ne se présentant,

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants (à déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas de désignation suffisante) :

Nombre de bulletins :	9
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	9
Majorité absolue :	5

Résultat :

Mme Léone BOUVARD : **8 voix**

M. Jean-Sébastien DEPAUW : **8 voix**

Mme Catherine PÉNIFAURE : **7 voix,**

**Mme Léone BOUVARD, M. Jean-Sébastien DEPAUW et Mme Catherine PÉNIFAURE sont proclamés suppléants** au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Mme DAGUET et M. COURBE quittent la séance.

18h20 Arrivée de Mme BANNERY, après le dépouillement.

---

## Informations et questions diverses

---

- Réunion PLU : Mme le Maire rappelle la réunion du vendredi 16 juin au matin concernant le PLU, avec les PPA (Personnes Publiques associées) et le cabinet d'urbanisme, ainsi que la commission urbanisme prévue l'après-midi.

M. D'HALLUIN demande que les documents préparatoires soient adressés aux membres du Conseil Municipal en amont de la réunion.

Mme le Maire lui répond qu'elle en fera la demande auprès de l'urbaniste.

- Salle des Associations : M. D'HALLUIN demande s'il est prévu une inauguration de la salle des associations, et à quelle date.

Mme le Maire précise que l'inauguration pourrait avoir lieu le 14 juillet et elle invite les membres du Conseil à aller voir le chantier en cours, à l'issue de la réunion.

- Prochain Conseil Municipal : Mme le Maire propose de déterminer la date de la prochaine séance de Conseil. Après discussion, il est convenu de retenir le vendredi 7 ou le lundi 10 juillet 2023.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Sébastien DEPAUW

Le Maire,



Catherine PÉNIFAURE